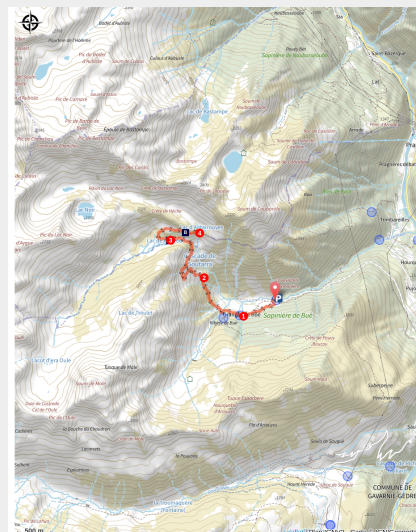


Lacs de Cestrède et d'Antarrouyes

Gavarnie-Gèdre



Piste de Bué (accès au départ) fermée jusqu'au 30/04/26



Dans le discret vallon de Bué, une randonnée tonique vers deux lacs peu visités, Cestrède et ses pelouses, Antarrouyes et ses rochers.

> TRAVAUX PISTE DE BUE : ACCES AU DEPART FERME

D'importants travaux on débuté en septembre 2025 sur le vallon de Cestrède-Bué (construction d'une micro-centrale hydroélectrique).

Jusqu'au 19 juin 2026, la circulation des véhicules est interdite sur la piste forestière de Bué qui donne accès au départ de la randonnée du lac de Cestrède.

[> En savoir plus.](#)

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 8.6 km

Dénivelé positif : 606 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux et rivières, Flore, Lac

Accessibilité : Chien autorisé en laisse

On pourrait penser infranchissable le cirque qui domine les granges de Bué, quartier de bout du monde. C'est sans compter sur un sentier ingénieux qui se faufile aisément dans la pente, allant même jusqu'à trouver une terrasse somme toute aisée en plein escarpement rocheux. La marche ne sera finalement ralentie que par l'observation d'une flore à profusion et d'une résurgence étonnante qui forme la cascade de Soutarra. Et là-haut, deux lacs très différents à savourer en pleine nature sauvage.

Itinéraire

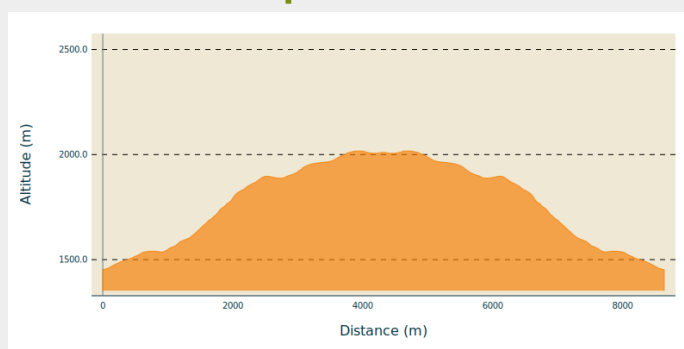
Départ : Granges de Bué, Gèdre

Arrivée : Granges de Bué, Gèdre

Balisage :  GR  PR

Communes : 1. Gavarnie-Gèdre
2. Luz-Saint-Sauveur

Profil altimétrique



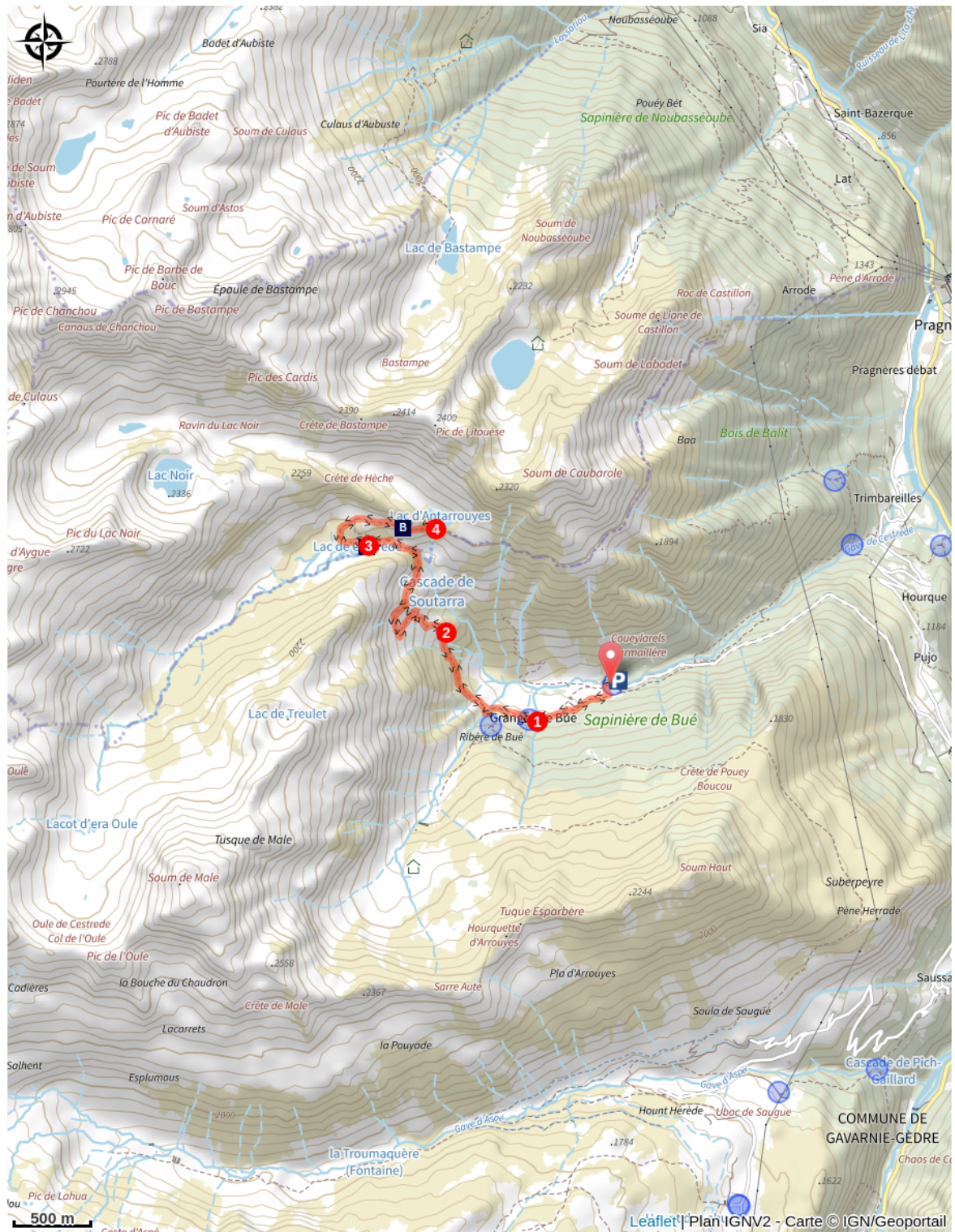
Altitude min 1452 m Altitude max 2017 m

Au bout de la piste de Bué (1440 m), à l'entrée du petit parking, monter par le sentier en lisière de forêt à gauche. Rejoindre tout de suite un sentier transversal, balisé en rouge et blanc, à suivre vers la droite pour monter en dominant les granges de Bué. Traverser un premier ruisseau à gué et parvenir à une intersection.

1. Laisser le GR10® monter à gauche et choisir le sentier de droite, en légère descente derrière une grange. Après la passerelle du torrent de l'Oule, le sentier débute une traversée ascendante vers la droite, coupant plusieurs lits de torrents.
2. Sur un replat herbeux (1725 m), on aperçoit la cascade de Soutarra. Le sentier continue à monter à gauche en décrivant maintenant des virages (ruine à droite) vers la base d'un escarpement rocheux. Par un grand lacet à gauche, rejoindre la partie haute du ressaut, où le sentier emprunte une terrasse étroite (passage aérien, prudence !). Passé cet écueil, garder le sentier principal qui descend un peu, puis traverse vers le nord jusqu'à se rapprocher du gave de Cestrède. Obliquer à gauche pour remonter le long du torrent. Emprunter plus haut une passerelle (1945 m) pour changer de rive ; le sentier rejoint vite le premier lac.

3. Longer le **lac de Cestrède (1962 m)** puis tourner à droite dans l'herbe, en compagnie du sentier, pour rejoindre la cabane de Cestrède jusqu'alors invisible (abri pastoral ouvert). Pour gagner le second lac, parcourir le petit plateau sur votre droite, puis traverser une zone de blocs rocheux. Le sentier insiste ensuite à main gauche pour se glisser dans un nouveau passage étroit en pleine pente (passage aérien, prudence !), sésame d'accès au second plan d'eau.
4. Du **lac d'Antarrouyes (2020 m)**, en balcon sur la vallée, redescendre par le même itinéraire.

Sur votre route...



❁ Le peuplage des marais (A)

❁ La grassette commune (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- **Difficultés :**

- > Passage en balcon dans le ressaut de Soutarra, à appréhender avec attention.
- > Sentier étroit et aérien pour l'accès au lac d'Antarrouyes, à déconseiller aux personnes sensibles aux vertiges.

- **Période de praticabilité :**

Itinéraire déconseillé en hiver et au printemps. A pratiquer en l'absence de neige.

- **Accès au départ par une piste :**

Le parking de départ est accessible via la piste forestière de Bué.

Piste à l'état variable mais restant néanmoins accessible à un véhicule non 4x4.

Piste en revanche étroite (déconseillée aux véhicules de gros gabarit).

- **Respect des milieux naturels :**

> **Eviter de se baigner dans les lacs :** outre les aspects liés à la santé (risques de choc thermique, cyanobactéries...), les lacs de montagne sont des milieux fragiles et peu brassés. Les résidus de crème solaire et autres cosmétiques (déodorants...) ont un impact sur ces milieux qui abritent une faune et une flore caractéristiques. Le piétinement des berges et du fond des lacs entraînent une turbidité néfaste aux milieux aquatiques. La hausse de la fréquentation en montagne et de la pratique de la baignade combinées à la baisse des niveaux d'eau et au réchauffement des eaux doivent nous inviter à modifier nos habitudes.

> **ne laisser aucune trace de son passage :** ramener tous ses déchets (même organiques : trognons de pommes, peaux de bananes, etc.) ;

Comment venir ?

Accès routier

> **TRAVAUX PISTE DE BUE : ACCES AU DEPART FERME**

D'importants travaux sont en cours sur le vallon de Cestrède-Bué (construction d'une micro-centrale hydroélectrique). La circulation des véhicules est interdite sur la piste forestière de Bué qui donne accès au départ de la randonnée du lac de Cestrède, jusqu'à nouvel ordre.

> [En savoir plus.](#)

Entre Luz-Saint-Sauveur et Gavarnie (D 921), à la sortie de Gèdre, bifurquer à droite en direction de Saugué et Ayrùès (pont). 500 m plus loin, monter tout droit vers le hameau d'Ayrùès, puis prendre une route à gauche fléchée « Bué ». A la fin du goudron, rouler tout droit sur la piste carrossable en forêt (piste plutôt en bon état), jusqu'à son terminus.

> **La piste est déconseillée aux véhicules de gros gabarits** (croisement difficile).

> **La piste n'est pas déneigée** : accès fermé en hiver et au début du printemps.

Parking conseillé

Fin de la piste des Granges de Bué, Gèdre (parking de petite capacité, nombre de places limité)

Accessibilité



Chien autorisé en laisse

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Gèdre

Place de la Bergère, 65120 GEDRE

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 48 05

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Sur votre route...



❁ Le populage des marais (A)

La populage des marais est une espèce de plante herbacée vivace. Elle est robuste, en touffe, aux feuilles glabres, en forme de cœur, dentées, les inférieures longuement pétiolées. Les tiges sont en partie rampantes avec des racines adventives aux nœuds. Les fleurs assez grosses sont apétales mais possèdent cinq tépales pétaloïdes d'un jaune d'or vif.

Crédit : Populage des marais, (c) C. Verdier - Parc national des Pyrénées



❁ La grassette commune (B)

Plante carnivore, plus précisément insectivore, la grassette à longues feuilles pousse sur les rochers calcaires des falaises suintantes. Ses feuilles, disposées en rosette, sont d'un vert jaunâtre et donnent, au toucher, une sensation grasse due à des gouttes de mucilage. Celles-ci brillent, attirant les moucherons qui se retrouvent collés à la feuille. Ainsi piégés, les insectes sont alors digérés par des enzymes.